

FORMATION : Passeurs d'impasses : L'art du raisonnement professionnel à partir du trépied clinique/éthique/droit

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis:

Tous professionnels de santé mentale

Durée : 2 jours

Intervenant :

Psychologue clinicien

CONTEXTE :

Chronicité, blocage, impasse, ... Les situations complexes, d'enlèvement thérapeutique sont nombreuses en psychiatrie. L'interaction entre l'appareil psychique des patients et l'appareil de soin est alors au cœur de la question. Et dépasser cette impasse suppose de construire un espace de pensée partagé, qui s'appuie sur une méthodologie rigoureuse pour élaborer une modélisation consensuelle de l'organisation psychopathologique, travailler les questions éthiques, penser une démarche clinique.

LE + DE LA FORMATION

Une démarche rigoureuse, exigeante, « cœur de métier ».

OBJECTIFS :

- Savoir explorer les situations complexes du champ de la psychiatrie dans une logique multidimensionnelle pour rechercher les meilleures réponses de soin
- Acquérir la méthodologie pour une vraie pratique réflexive
- Se doter d'une compétence « universelle » exportable à toute situation de soin en retour de formation

PROGRAMME :

FORMATION : Passeurs d'impasses : L'art du raisonnement professionnel à partir du trépied clinique/éthique/droit

Jour 1 :

- Méthodologie générale (et variantes) : caractérisation de la situation, problématisation, recherche des exigences applicables
- À partir de cas emblématiques de la psychiatrie, présentation illustrée des méthodologies : démarche collégiale de traitement éthique, démarche clinique, démarche résolution de problèmes
- Travail d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Jour 2 :

- Travail sur situations cliniques

FORMATION : Passeurs d'impasses : L'art du raisonnement professionnel à partir du trépied clinique/éthique/droit

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Démarche inductive : des stagiaires en position d'acteurs, produisent les questions et les savoirs qui en ordonnent la réponse. Passionnant !

EVALUATION & LIVRABLES

Attestation de formation

- Un livret pédagogique remis à chaque stagiaire durant la formation
- Des attestations de formation remises en fin de stage
- Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois), accompagné de la copie des attestations de formation